

LA TRAGÉDIE DU CHATEAU DES ALOUETTES

BULLETÉE TOUJOURS DANS LES BOIS

Le **petit** Albert succombe après sa Mère et sa Grand'Mère. — L'autopsie des Cadavres. — Le Parquet à la Maison du Crime. — Un fouillis indescriptible. — A la poursuite du Monstre.



M. Bémus LA MAISON DU CRIME

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Etampes, 6 décembre.

Comme je l'avais prévu, le **petit** Albert est mort, la nuit dernière, à quatre heures du matin, dans la maison de M. Jouanet, un brave fermier de Fontenette, qui l'avait recueilli sous son toit.

Dès la découverte de l'horrible tuerie qui avait ensanglanté la mesure des Alouettes, M. Jouanet et sa femme avaient emmené chez eux les trois malheureux enfants. Avec un dévouement dont on ne saurait trop les féliciter, ils les avaient réconfortés de leur mieux, les avaient rassurés et s'étaient employés à panser leurs blessures.

L'infortuné nourrisson de dix mois, qui dormait aux côtés de sa mère, avait été, comme elle, mortellement frappé. Il est même surprenant qu'un être aussi chétif ait pu survivre aussi longtemps aux coups qu'il avait reçus.

Pauvres Petits !

Aimé et Louis, ses deux frères, seuls témoins du spectacle terrifiant qui se déroula sous leurs yeux, survivront à leurs blessures. Ils peuvent être considérés maintenant comme tout à fait hors de danger.

Je suis allé les voir, hier matin. Dans la grande salle de la ferme Jouanet, ils étaient assis sur la même chaise, serrés l'un contre l'autre, devant la cheminée où pétillait un bon feu.

Vêtus de défroques élimées, rapiécées, les pieds nus sortant à moitié de leurs sabots, qu'on avait bourrés de paille fraîche, ils fixaient les flammes qui serpentaient dans le foyer.

Avec leurs casquettes enfoncées jusqu'aux oreilles, leur dos déjà voûté, ils me don-

nèrent l'impression de deux **petits** vieillards courbés vers la Terre, cette terre de Beauce dont ils connaissent déjà la rudesse et que leurs bras maigres ont commencé à remuer.

La vue d'un étranger, accompagné d'un gendarme, leur fit peur, d'un bond, ils allèrent se blottir dans le tablier de Mme Jouanet, et j'eus toutes les peines du monde à les en déloger.

Il fallut user de ruse, employer tous les moyens de persuasion, pour arriver à les rassurer, à les convaincre qu'on ne voulait pas — qu'on ne voulait plus — leur faire du mal.

Dans leurs visages d'enfants souffreteux, fanés par les privations, je vis des yeux qui me regardaient avec défiance, — des yeux dans lesquels semblait être restée l'affreuse vision du meurtre et du sang, des yeux dépourvus qui se dilataient sous l'effort de quelque chose d'inconnu, incompréhensible encore pour leurs jeunes cerveaux.

Que vont devenir ces déshérités ? Leur père n'en sait rien lui-même. Il ne peut cependant les garder. Il n'a pas le temps de s'en occuper, et c'est à peine s'il est capable de les nourrir. Si Mme Jouanet ne les garde pas, demain, ce sera l'hôpital, et quand ils seront rétablis, la colonie agricole ou l'Assistance publique.

A la Masure sanglante

De bonne heure, hier matin, M. Germain, juge d'instruction ; son greffier, M. Meunier, et le docteur Farabeuf, médecin légiste, se trouvaient à Fontenette.

Pendant que le docteur procédait à l'autopsie des cadavres de la mère, de la grand'mère et du **petit** Albert, dans une grange où leurs corps avaient été apportés

Page 2...

2

nuitamment, M. Germain retournait à la « Masure des Alouettes » et continuait ses constatations qui, commencées la veille, à cinq heures du soir, s'étaient prolongées jusqu'à deux heures du matin.

Sur ses indications, les gendarmes ont fouillé, de fond en comble, l'unique pièce où vivait la famille Bulletée.

Ils n'ont pas trouvé l'objet principal de leurs recherches : la cognée dont s'est servi l'assassin pour abattre ses victimes. Il l'a certainement emportée avec lui et, peut-être, enfouie quelque part. C'est en vain, également, que le sol a été exploré dans un rayon de plus de 500 mètres.

Dans le fouillis indescriptible d'objets de toute nature qui ont été remués, on a découvert, dissimulés sous des loques sordides, de nombreux outils agricoles. Quelques-uns ayant à peine servi, provenaient de vols. Le livret militaire du criminel a été également trouvé à cet endroit. Par contre, aucune somme d'argent.

François Bulletée s'est donc emparé des 15 francs que sa sœur lui avait refusés, ces 15 francs pour lesquels il a tué, comme un sauvage, comme une brute altérée de sang.

Il suffit d'avoir vu les cadavres sur la table de dissection pour se rendre compte de la férocité avec laquelle il accomplit son forfait.

La tête de Mme Bémus n'est plus qu'une boule informe, sanguinolente et noire. Des morceaux de la cervelle ont été recueillis sur la muraille de la mesure, sur une table placée près de son lit jusque sur la couche de l'aîné des enfants.

La grand'mère, elle aussi, a été assommée sur le coup. Son visage parcheminé a été cependant moins défiguré. Sur la paille où il a été placé, dans la grange, au milieu des deux femmes, le **petit** Albert semble éveillé. Ses yeux sont largement ouverts ; sa bouche s'entr'ouvre légèrement comme pour parler, comme pour sourire.

L'heure à laquelle les trois victimes ont été frappées a été déterminée, approximativement. Leur estomac était vide. Personne n'avait encore déjeuné. Il devait donc être dix heures et demie du matin environ.

Les corps ont été mis en bière dans la soirée. Les obsèques auront lieu aujourd'hui aux frais de la commune.

Qu'est devenu l'Assassin ?

François Bulletée ne pourra se soustraire longtemps — ainsi que je le disais — aux battues qui, dans toute la région, se poursuivent, depuis quarante-huit heures, pour retrouver sa trace.

Connaissant admirablement tous les repaires dont certains vagabonds font leur gîte pour la nuit, il pourra peut-être dépisser les gendarmes pendant quelque temps encore. Cependant, il lui faut trouver de la nourriture, et avant peu, poussé par la faim, il lui faudra sortir volontairement de sa cachette.



Louis (5 ans) Aimé (7 ans)

Quelques personnes ont émis l'hypothèse d'un suicide de ce bandit, mais, pour qui connaît bien cet homme, elle est peu probable. Doué d'une volonté implacable et d'une endurance à toute épreuve, il résistera jusqu'au bout.

Mercredi soir, à la tombée de la nuit, des ouvriers de ferme l'ont aperçu dans un **peu** bois situé à 3 kilomètres de Fontenette.

Une véritable chasse à l'homme est organisée et, quelles que soient l'adresse et la ruse que déploiera Bulletée, l'heure viendra fatalement où il sera pris. Sa capture sera un véritable soulagement pour la conscience publique, — pour tous ceux que la mort de ses victimes remplit d'horreur.